

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°2024-167

PUBLIÉ LE 13 MAI 2024

Sommaire

Préfecture du Nord / Service de la représentation de l'État

2024-05-03-00039 - Arrêté préfectoral portant attribution de la médaille de l'enfance et des familles - Promotion 2024 (7 pages)



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉFECTURE DU NORD

Cabinet du préfet

Service de la représentation de l'État

Bureau du protocole, des visites officielles et
des distinctions honorifiques

Arrêté préfectoral portant attribution de la médaille de l'enfance et des familles

Promotion 2024

Le préfet de la zone de défense et de sécurité Nord
préfet de la région Hauts-de-France
Préfet du Nord
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Vu le code de l'action sociale et des familles et notamment les articles D. 215-7 à D. 215-13 ;

Vu le décret n°2022-203 du 17 février 2022 relatif à la médaille de l'enfance et des familles ;

Vu l'arrêté ministériel du 2 mars 2022 relatif à la médaille de l'enfance et des familles ;

Vu le décret du 17 janvier 2024 nommant monsieur Bertrand GAUME, préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Sur proposition du directeur de cabinet,

ARRÊTE

Article 1^{er} – La médaille de l'enfance et des familles est décernée aux mères et pères de famille dont les noms suivent, afin de rendre hommage à leur mérite et de leur témoigner la reconnaissance de la Nation.

Madame ADAMCZYK Chrystelle à WILLEMS

Madame ALLEGRUCCI Maryse à QUIEVY

Madame ALLU Georgette à BUSIGNY

Madame ASSIER DE POMPIGNAN Agnès à ARMENTIERES

Monsieur ASSIER DE POMPIGNAN Hugues à ARMENTIERES

Madame BEAUGENDRE Hélène à STEENWERCK

Monsieur BEAUVOIS David à DUNKERQUE

Monsieur BELKHERRARI Chouha à ROUBAIX

Monsieur BEN AOUMER Karim à VILLENEUVE-D'ASCQ

Madame BEN FAOUR Esther à LILLE

Monsieur BEN FAOUR Hussein à LILLE

Madame BENIDAR Latifa à LILLE

Monsieur BENIDAR Meziane à MONS-EN-BAROEUL

Monsieur BENIDAR Mohamed à MONS-EN-BAROEUL

Madame BOSCO Jocelyne à LOMME

Madame BOUDIN Stéphanie à CAMBRAI

Monsieur BOUFLET Jean-Louis à FEIGNIES

Madame BOULKARAA Hassina à TOURCOING

Madame BRYCHE Marie à DUNKERQUE

Madame CARLIER Peggy à LALLAING

Monsieur CHOUKHI Karim à WATTIGNIES

Madame COPPENS Nicole à GHYVELDE

Madame CROENNE Nelly à LALLAING

Madame DALLE Peggy à TOURCOING

Madame DAVOUST Agnès à CROIX

Madame DEKAEZEMACKER Bernadette à LOMME

Madame DELACROIX Séverine à BUSIGNY

Madame DELANNOY Chahrazad à TOURCOING

Monsieur DE PRAT Tanneguy à LILLE

Madame DEPRET Christelle à BEUVRAGES

Madame DESMETS Elise à ROUBAIX

Monsieur DESSAINT Laurent à VILLERS-GUISLAIN

Madame DIREZ Corinne à HAUTMONT

Monsieur DUBAELE Frédéric à EECKE

Madame DUSAUSOY Erica à TOURCOING

Madame EBEL Lisiane à GRAVELINES

Madame EL MESSAOUDI Naïma à MONS-EN-BAROEUL

Madame ERNST Charlotte à MARQUETTE-LEZ-LILLE

Madame ERRICH Kaltouma à MAUBEUGE

Madame FERNANDES Viviane à HAYNECOURT

Madame GEERAERT Sandrine à DUNKERQUE

Madame GIORGIUTTI Sonia à HERIN

Madame GLORIANThérèse à NOORDPEENE

Madame GOETINCK Jennifer à AUBY

Madame GRASSELLI Odile à WASQUEHAL

Madame GROSSIN Anne à ARMENTIERES

Monsieur GUETTACHE Hakim à NEUVILLE-EN-FERRAIN

Madame HADHOUM Hamida à LILLE

Madame HAMLAH Linda à HAVELUY

Madame HAMLAT Mokhtaria à LILLE

Madame HAMRIT Naïma à TOURCOING

Madame HASNAOUI Naséra à LOMME

Monsieur HILLE Arnaud à DUNKERQUE

Madame HILLE Sophie à DUNKERQUE

Madame IKIOUANE Râbiaa à ESCAUDAIN

Madame JAPART Magalie à PROVIN

Madame KHATIRI Amélie à DUNKERQUE

Madame KHOUNA Rizlane à FACHES-THUMESNIL

Madame KIROU Djalila à AUBERCHICOURT

Madame LACAILLE Cécile à LANDRECIES

Madame LAIMOUCHE Kheira à LILLE

Madame LAOUTID Emilie à LAMBERSART

Madame LEBEAU Juliette à BAILLEUL

Madame LEBÉGUE Pascaline à MAUBEUGE

Madame LECLERCQ Sabine à AUBIGNY-AU-BAC

Madame LE GAL Audrey à ROUBAIX

Madame LEGEZYNSKI Marjorie à THUMERIES

Monsieur LEROY Gérard à IWUY

Madame LESOIN Caroline à ROUBAIX

Madame MALCURAT Marie à WASQUEHAL

Madame MALOT Sophie à DUNKERQUE

Madame MARS Adeline à MARCQ-EN-BAROEUL

Monsieur MARTIN Jean-Michel à MARQUETTE-LEZ-LILLE

Madame MARTIN Marie-Laure à LAMBERSART

Madame MATTOT Axelle à FRETIN

Madame MERIAUX Virginie à CONDE-SUR-L'ESCAUT

Madame MESSAOUDI Zoulikha à DUNKERQUE

Madame MOAMMIN Essediya à CAMBRAI

Madame MOREZ Aurélie à LOON-PLAGE

Madame MURCIA Fatima à HAVELUY

Madame NAWROCKI Aurore à ANICHE

Madame OGER Marie-Claire à FOURMIES

Madame OUREMDANE Fatma à TOURCOING

Madame PAQUIE Séverine à ROUSIES

Monsieur PETIT Grégoire à MONS-EN-BAROEUL

Madame PIERRE Anita à WASQUEHAL

Madame PILLE Lauriane à HANTAY

Monsieur RUDANT Pierre-François à SECLIN

Madame SAURO Maria à WASQUEHAL

Madame TASCAN Soazick à LAUWIN-PLANQUE

Madame TONUS Jeannine à LAMBERSART

Madame TRIBOU Charlotte à ARMENTIERES

Madame URBAIN Marie-Laure à VIEUX-RENG

Madame VAILLANT Natacha à ROUBAIX

Madame VANDENEECKHOUTTE Véronique à HAULCHIN

Madame VIN Karen à HELLEMMES-LILLE

Monsieur WATTERLOT Laëtitia à WAVRIN

Madame WIPLIE Dany à HAUBOURDIN

Madame ZAIRI Samira à AUBRY-DU-HAINAUT

Article 2 : Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr

Article 3 - Le directeur de cabinet est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Lille, le 3 mai 2024



Bertrand GAUME